Hoerdt, le 11 mai 2016

COMMUNE DE Hoerdt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MAI 2016 A LA MAIRIE A 20 HEURES

* * *

Date de la convocation : 4 mai 2016 *transmise le : 4 mai 2016*

Membres élus : 27 *en fonction : 26* *présents : 20*

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire de Hoerdt.

Membres présents :

Mesdames et Messieurs Christiane WOLFHUGEL, Nadia STOLL, René WOLFHUGEL, Marie GEISSLER, Didier KLEIN, Yolande TAESCH, Roland SCHURR, Jacques KLUMB, Florence NOBLET, Doris PFLUMIO, Daniel MISCHLER, Andrée FRITZ, Valérie MISCHLER, Laurent WAEFFLER, Caroline MAECHLING, Maurice DONTENVILLE, Christiane SAEMANN, Michèle RUDOLF, Grégory GANTER, conseillers municipaux.

Membres absents excusés :

Monsieur Jean-Pierre HIRLEMANN qui donne procuration à Monsieur Didier KLEIN,
Madame Nathalie GRATHWOHL qui donne procuration à Monsieur Roland SCHURR,
Monsieur Jacky WOLFF qui donne procuration à Madame Valérie MISCHLER,
Messieurs Emmanuel DOLLINGER, Claude RIEDINGER et Thierry RIEDINGER.

Membre absent non excusé :
/

* * *

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mars 2016.
3. Communications diverses.
4. Rapport des commissions municipales.
5. Jumelage avec Büttelborn.
6. Ateliers : attribution du marché relatif à la fourniture de matériels pour les espaces verts.
7. Bâtiments communaux : autorisation de lancer les consultations pour le rafraichissement et mise en peinture.
8. Attributions de subventions.
9. Désignation des jurys d'assises.
10. Déclassement de matériels roulants.
11. Divers.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Valérie MISCHLER est élue secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29 MARS 2016

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

3/ COMMUNICATIONS DIVERSES

31/03/2016	Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
31/03/2016	Madame Nadia STOLL a assisté à l'assemblée départementale du GAS à La Wantzenau.
31/03/2016	Monsieur René WOLFHUGEL a représenté la commune lors de la réunion du syndicat du Ried.
02/04/2016	De nombreux élus ont participé au nettoyage de printemps 2016.
05/04/2016	Madame Nadia STOLL a présenté les vœux de la commune à Madame Marguerite SCHMITT à l'occasion de ses 90 ans.
06/04/2016	Madame Nadia STOLL a assisté au conseil de vie à la MAPAD.
19/04/2016	Participation de nombreux élus lors de l'opération gilets jaunes dans les écoles de Hoerdt.
20/04/2016	Monsieur le Maire, Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Yolande TAESCH et Monsieur Roland SCHURR ont représenté la commune lors de l'Assemblée Générale de l'association des amis de la Maison des Arts et du Patrimoine.
20/04/2016	Monsieur Didier KLEIN a représenté la commune lors du Conseil d'Administration de l'association « Les Lutins ».
25/04/2016	Madame Marie GEISSLER a représenté la commune lors de l'Assemblée Générale du conseil de fabrique.
26/04/2016	Monsieur le Maire a assisté à la réunion pour le territoire Nord du Bas-Rhin à Durrenbach.
29/04/2016	Mesdames Christiane WOLFHUGEL et Nadia STOLL ont participé à la journée des bénévoles « aides aux aidants ».
29/04/2016	Madame Marie GEISSLER a représenté la commune lors du Conseil d'Administration du collège.
30/04/2016	Commission de sécurité au salon des plantes et jardins en présence de Monsieur Jean-Pierre HIRLEMANN et de Monsieur Roland SCHURR.
30/04/2016	Monsieur le Maire a représenté la commune lors du salon du jardin et fête des plantes.
30/04/2016	Monsieur le Maire et Monsieur Roland SCHURR ont représenté la commune lors de la remise des prix du tournoi Sjoelback.
06/05/2016	Monsieur le Maire et Monsieur Roland SCHURR ont participé à l'Assemblée Générale de la société des courses de Strasbourg-Hoerdt.
07/05/2016	De nombreux élus ont représenté la commune lors de la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.
08/05/2016	Monsieur le Maire a assisté à la remise de la médaille militaire de Monsieur Jean-Jacques STOLL à Gries.
09/05/2016	Monsieur le Maire et Madame Nadia STOLL ont présenté les vœux de la commune à Madame Berthe STRIEGEL à l'occasion de ses 95 ans
10/05/2016	Madame Nadia STOLL a représenté la commune lors de l'Assemblée Générale du Toit Haguenauvien
10/05/2016	Commission finances.

4/ RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Présentation des travaux des commissions municipales.

5/ JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE BUTTELBORN

Monsieur le Maire indique qu'une convention de partenariat est actuellement en préparation entre la commune et l'association de jumelage Hoerdt-Büttelborn, qu'il conviendra de valider lors d'un prochain Conseil Municipal.

Ce projet de convention sera adressé à tous les élus, de manière à ce que chacun puisse faire part de ses éventuelles observations quant à son contenu.

Ce projet de convention fera naturellement l'objet d'une discussion avec l'association de jumelage. Elle pourra être amendée et enrichie. Il conviendra de la traduire en allemand, afin que les membres de l'association de jumelage de Büttelborn puissent en prendre connaissance.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal que ce dernier l'autorise à discuter de la convention de partenariat dans le cadre du jumelage avec Büttelborn.

Une fois la convention de partenariat validée, il sera temps de préparer et d'organiser les journées qui viendront officialiser le jumelage, probablement au printemps ou à l'automne prochain.

Il est demandé d'associer le plus largement possible l'ensemble de la population dans la démarche de jumelage à consolider, dans un premier temps entre les associations de jumelage de deux communes puis des deux collectivités.

Madame Caroline MAECHLING indique que l'association de jumelage a tenu un stand lors de la fête de l'asperge le week-end dernier, afin d'informer la population.

Monsieur le Maire indique que pour l'heure le partenariat se situe au niveau des deux associations de jumelage, de Hoerdt et de Büttelborn.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le futur jumelage avec la commune de Büttelborn située en Allemagne.

La Commune de Büttelborn a exprimé sa volonté de tisser des liens avec la commune.

Un serment de jumelage devrait, à l'issue, être signé entre les deux communes.

Il est proposé de concrétiser ce jumelage et de permettre ainsi de développer des liens permanents entre les deux communes et les citoyens des deux collectivités.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

CHARGE Monsieur le Maire d'entreprendre toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de concrétiser le jumelage avec la commune de Büttelborn.

Adopté à l'unanimité.

6/ ATELIERS : ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR LES ESPACES VERTS

Monsieur René WOLFHUGEL donne quelques explications complémentaires quant aux caractéristiques des matériels qui sont proposés, étant précisé que ces derniers ont été testés lors de démonstration sur le terrain.

Le Conseil Municipal s'est prononcé, par délibération du 7 juillet 2015, sur le principe d'acquisition d'une tondeuse autoportée et d'un porte outils muni d'une faucheuse, pour les ateliers municipaux.

Le montant prévisionnel de l'investissement avait alors été estimé à 40 000,00 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer le lot n°1 relatif à la fourniture d'une tondeuse autoportée pour les espaces verts à l'entreprise RUFFENACH pour 9 720,00 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer le lot n°2 relatif à la fourniture d'un porte outils muni d'une faucheuse pour les espaces verts à l'entreprise RUFFENACH pour 18 600,00 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer le lot n°1 relatif à la fourniture d'une tondeuse autoportée pour les espaces verts à l'entreprise RUFFENACH pour 9 720,00 € TTC,

DECIDE d'attribuer le lot n°2 relatif à la fourniture d'un porte outils muni d'une faucheuse pour les espaces verts à l'entreprise RUFFENACH pour un montant de 18 600,00 € TTC,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à signer le marché y afférent et à signer l'ensemble des pièces s'y rapportant,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

7/ BATIMENTS COMMUNAUX : AUTORISATION DE LANCER LES CONSULTATIONS POUR RAFRAICHISSEMENT ET MISE EN PEINTURE.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer les consultations en vue de désigner l'entreprise qui sera chargée des travaux de rafraichissement des bâtiments communaux et de leur mise en peinture.

Les travaux consistent à assurer la mise en peinture d'une partie :

- de l'école maternelle,
- du groupe scolaire,
- de la bibliothèque,
- de l'école de musique.

Le montant estimatif des travaux est de 25 000,00 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à lancer les consultations en vue de désigner l'entreprise qui sera chargée des travaux de rafraichissement des bâtiments communaux et de leur mise en peinture,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à signer l'ensemble des documents nécessaires y afférents,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

8/ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

✧ *Centre culturel section badminton*

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention au centre culturel section badminton, pour un montant de 360 €, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires 2015/2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 10 mai 2016,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention au centre culturel section badminton, pour un montant de 360 €, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires 2015/2016,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

✧ *Association Sportive de Hoerdt*

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à l'association sportive de Hoerdt, pour un montant de 270 €, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires 2015/2016.

Monsieur Roland SCHURR ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 10 mai 2016,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention à l'association sportive de Hoerdt, pour un montant de 270 €, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires 2015/2016,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

✧ Association Sauveteurs Secouristes de Hoerdt

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à l'association sauveteurs secouristes de Hoerdt, pour un montant de 210 €, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires 2015/2016.

Monsieur Didier KLEIN ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 10 mai 2016,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention à l'association sauveteurs secouristes de Hoerdt, pour un montant de 210 €, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires 2015/2016,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

✧ Société de gymnastique Union de Hoerdt

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à la société de gymnastique union de Hoerdt, pour un montant de 330 €, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires 2015/2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 10 mai 2016,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention à la société de gymnastique union de Hoerdt, pour un montant de 330 €, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires 2015/2016,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

✧ Société de gymnastique Union de Hoerdt

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à la société de gymnastique union de Hoerdt, pour un montant de 102,28 €, correspondant à la prise en charge de 20% de l'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 10 mai 2016,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention à la société de gymnastique union de Hoerdt, pour un montant de 102,28 €, correspondant à la prise en charge de 20% de l'investissement,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

✧ Association carnavalesque Herrefasenacht

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à l'association carnavalesque Herrefasenacht de Hoerdt, pour un montant de 1 315,00 €, correspondant aux droits de place et aux prix d'excellence.

Monsieur René WOLFHUGEL ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 10 mai 2016,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention à l'association carnavalesque Herrefasenacht de Hoerdt, pour un montant de 1 315,00 €,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

✧ Centre culturel – section théâtre

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention au centre culturel section théâtre, pour un montant de 329,00 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 10 mai 2016,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention au centre culturel section théâtre, pour un montant de 329,00 €,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

✧ Centre culturel – section disco

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention au centre culturel section disco, pour un montant de 1 400,00 €, dans le cadre du carnaval des enfants.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 15 décembre 2015,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention au centre culturel section théâtre, pour un montant de 1 400,00 €,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

✧ Comité de pilotage de la fête de l'asperge

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention au comité de pilotage de la fête de l'asperge, pour un montant de 317,00 €, dans le cadre des droits de place.

Monsieur Jacques KLUMB ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 10 mai 2016,

après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention au comité de pilotage de la fête de l'asperge, pour un montant de 317,00 €,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

Adopté à l'unanimité.

9/ DESIGNATION DES JURYS D'ASSISES

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder publiquement, conformément à l'article 261 du code de procédure pénale, au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 9 noms en vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises.

Ne sont pas retenues, les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit.

La liste communale ne peut comprendre de jurés qui, bien qu'inscrits sur la liste générale des électeurs de la commune au titre de contribuables par exemple, n'auraient pas leur domicile ou leur résidence principale dans le ressort de la cour d'assises, c'est-à-dire du département.

Le présent tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés, la liste définitive étant dressée par une commission spéciale.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article 261 du code de procédure pénale,

après en avoir délibéré, et après avoir procédé au tirage au sort,

DESIGNE Madame Catherine RIEHM, née MISCHLER
domiciliée 19 rue de la Tour,
Madame Xuan Lan Coralie BATTIN
domiciliée 15 rue Heyler,
Madame Martine BILGER, née MISCHLER
domiciliée 2 domaine de la rose des sables,
Madame Marie-Rose Chantal RIEDINGER, née ADAM
domiciliée 44 rue de la Gare,

Madame Clarisse Marguerite WAEFFLER, née BASTIAN
domiciliée 60 rue de la Wantzenau,
Madame Than Thuy LAM, née DO
domiciliée 12 rue de l'Etrier,
Madame Monique REB, née MISCHLER
domiciliée 12 rue des Obstacles,
Madame Michèle Béatrice MARECHAL, née ULRICH,
domiciliée 38 rue de la République,
Madame Alice MISCHLER, née ANDRES,
domiciliée 17 Petite rue.

Adopté à l'unanimité.

10/ DECLASSEMENT DE MATERIELS ROULANTS

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le déclassement des matériels roulants suivants :

- tondeuse autoportée Etesia 2004, 136 AKK 67, total : 2459 heures
- tondeuse autoportée Etesia 2005, 871 APJ 67, total : 1250 heures

Il s'agit ainsi de réformer le matériel qui est hors d'usage et/ou qui n'a plus aucune utilité et/ou ne répond plus aux normes en vigueur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales,

après en avoir délibéré,

APPROUVE le déclassement du matériel, tel que proposé,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou, à défaut, un Adjoint au Maire, à entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue du déclassement du matériel et de sa destruction et/ou de sa vente, y compris aux enchères et/ou de sa reprise.

11/ DIVERS

Monsieur le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption pour les immeubles suivants :

- 6 rue de Geudertheim,
- 50 rue de l'Etrier,
- rue de la République,

- Distribution des géraniums

La distribution des géraniums aura lieu aux ateliers le samedi 14 mai 2016 de 10 h à 12 h.

- Visite paroissiale

Monseigneur KRATZ sera à Geudertheim pour une visite paroissiale le samedi 14 mai 2016 à 14 h et rencontrera à cette occasion les élus du territoire.

- Commissions municipales

Commission maison des arts et du patrimoine jeudi 12 mai 2016 à 19 h 30.
Commission information-communication jeudi 12 mai 2016 à 20 h 30.
Commission cadre de vie mercredi 18 mai 2016 à 20 h.

Commission cimetière mercredi 25 mai 2016 à 20 h.
Commission finances mardi 7 juin 2016 à 20 h.

- Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 14 juin 2016 à 20 heures.

- Calendrier

Samedi 14 mai 2016 : Courses hippique premium trop galop.
Dimanche 15 mai 2016 : Concours de pêche à l'étang.
Lundi 16 mai 2016 : Fête du vélo.
Vendredi 20 mai 2016 : Artistes au presbytère.
Samedi 21 mai 2016 : Festival de l'école de musique municipale au centre culturel.
Dimanche 22 mai 2016 : Festival de l'école de musique municipale au centre culturel.
Mardi 31 mai 2016 : Courses hippique premium tout galop quinté.
Vendredi 3 juin 2016 : Tournoi intersociétés de handball.
Samedi 4 juin 2016 : Tournoi intersociétés de handball.
Samedi 4 juin 2016 : Pêche à la carpe à l'étang de pêche.
Dimanche 5 juin 2016 : Pêche à la carpe à l'étang de pêche.
Vendredi 10 juin 21016 : Artistes au presbytère.
Samedi 11 juin 2016 : Disco.
Dimanche 12 juin 2016 : Fête paroissiale protestante.
Dimanche 12 juin 2016 : Courses hippique mixte.

Fin à 21 h 10.